

# ACTION URGENTE

## HAJAR RAISSOUNI A ÉTÉ LIBÉRÉE

Le 16 octobre 2019, à la faveur d'une grâce royale, Hajar Raissouni, son fiancé et leur médecin ont été libérés, après avoir été condamnés à un an de prison pour des accusations forgées de toutes pièces liées à l'avortement et à des relations sexuelles hors mariage. Le 30 septembre 2019, ils avaient été emprisonnés de manière arbitraire dans le cadre d'une manœuvre vraisemblablement motivée par des considérations politiques visant Hajar Raissouni, en raison de son travail de journaliste pour le quotidien *Akhbar al yaoum*, en violation flagrante de son droit à la liberté d'expression et de son droit à la vie privée.

**Aucune action complémentaire n'est requise. Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels.**

Le 16 octobre 2019, Hajar Raissouni, son fiancé et leur médecin ont été libérés à la faveur d'une grâce royale qui leur a été accordée par le roi du Maroc. Leurs condamnations n'ont pas été annulées et l'avortement demeure illégal au titre du droit marocain, sauf dans des circonstances spéciales.

Hajar, son fiancé, leur médecin et deux autres professionnels de santé ont été arrêtés le 31 août 2019, alors qu'ils quittaient une clinique dans la capitale marocaine Rabat. Hajar, son fiancé et leur médecin ont été condamnés à un an de prison le 30 septembre après avoir été déclarés coupables d'avortement illégal et de relations sexuelles hors mariage. Selon l'avocat d'Hajar Raissouni, Saad Sahli, le rapport médical ne mentionnait aucun élément prouvant un avortement.

Hajar Raissouni a écrit que pendant sa détention, elle avait été interrogée au sujet de ses écrits politiques et au sujet de l'un de ses collègues d'*Akhbar al Yaoum* et de son oncle Ahmed Raissouni, ancien président de l'un des principaux mouvements islamiques au Maroc. Ces informations laissent à craindre que son arrestation n'ait été motivée par des considérations politiques et liée à son travail de journaliste. Elle avait écrit des articles sur le mouvement de contestation Hirak El Rif et publié des articles critiques à l'égard des autorités marocaines.

Le cas d'Hajar Raissouni a recueilli le soutien de plusieurs organisations de défense des droits humains au Maroc et à l'étranger. La réaction de la communauté internationale à l'Action Urgente diffusée par Amnesty International a contribué à sa libération et a lancé un débat sur les droits des femmes et la liberté d'expression au Maroc.

Son cas rappelle brutalement que les lois marocaines qui rendent les relations sexuelles hors mariage et l'avortement passibles de poursuites pénales privent les femmes du droit à l'autonomie corporelle et personnelle. Ces lois n'ayant pas été modifiées au Maroc, d'autres arrestations pourraient avoir lieu pour ces motifs.

Le cas d'Hajar Raissouni a également mis en lumière la répression persistante contre la liberté d'expression des journalistes et des défenseurs des droits humains au Maroc. Les autorités marocaines doivent prendre des mesures afin de garantir la protection du droit fondamental à la liberté d'expression. Enfin, elles doivent dépénaliser l'avortement et abroger toutes les lois qui établissent une discrimination à l'encontre des femmes.

**PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : Hajar Raissouni (elle)**

**CECI EST LA TROISIÈME ET DERNIÈRE MISE À JOUR DE L'AU 121/19**

**LIEN VERS L'AU PRÉCÉDENTE : <https://www.amnesty.org/fr/documents/mde29/1131/2019/fr/>**

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**

